



CHARTE DE FONCTIONNEMENT 2018

La Médiathèque a pour mission de promouvoir le livre et la lecture et de mettre à disposition du public le plus grand choix de documents.

ACCÈS ET INSCRIPTION

L'inscription se fait sur présentation d'un **justificatif de domicile de moins de trois mois**. Pour les enfants de moins de 16 ans, un formulaire **d'autorisation parentale** doit être rempli et signé (téléchargeable sur le site).

L'inscription est valable un an. La réinscription s'effectue après vérification du domicile et des coordonnées téléphoniques et mail.

Les changements d'adresse ou d'état civil doivent être rapidement signalés.

Le prêt est consenti à **titre individuel** et sous la responsabilité de l'emprunteur.

L'accès à la Médiathèque et la consultation sur place des imprimés sont libres et ouverts à tous mais l'inscription est obligatoire pour l'emprunt de tout document.

USAGER	TARIF	JUSTIFICATIF
Bagnoletais	gratuit	Justificatif domicile (- de 3 mois)
Enfant (moins de 16 ans)	gratuit	Justificatif domicile (- de 3 mois) + autorisation parentale
Etudiant	gratuit	Justificatif domicile (- de 3 mois) + carte d'étudiant
Adulte travaillant à Bagnolet	gratuit	Justificatif domicile (- de 3 mois) + fiche de paie
Demandeur d'emploi	gratuit	Justificatif domicile (- de 3 mois) + carte ANPE (- 3 mois)
Adulte hors Bagnolet	11 €	Justificatif domicile (- de 3 mois)

PRÊT ET CONSULTATION DES DOCUMENTS

» LE PRÊT

La carte de lecteur est nécessaire pour pouvoir emprunter les documents, mais aussi pour les prolongations et/ou réservations de documents.

Elle donne la possibilité d'emprunter, pour une durée maximale de 4 semaines :

- 10 livres
- 10 magazines
- 10 CD musique
- 3 méthodes de langue
- 3 livres audio (CD)
- 3 livres CD jeunesse
- 3 partitions
- 1 liseuse numérique
- 1 cédérom

» LE PRÊT DES VIDÉOS

pour les inscrits de plus de 12 ans :

- 3 films de fiction adulte ou enfant
- 3 films documentaires adulte ou enfant
- 3 films musicaux

pour les moins de 12 ans :

- 3 films de fiction enfant
- 3 films documentaire enfant
- 3 films musicaux

» RENOUVELLEMENT DES DOCUMENTS

Hormis les vidéos, tous les documents sont renouvelables une seule fois pour 2 semaines. Ce renouvellement peut s'effectuer :

- par téléphone aux horaires d'ouverture de la médiathèque
- sur place avec ou sans les documents
- sur le site de la Médiathèque (<http://mediatheque.ville-bagnolet.fr>)

Attention : un document en retard ou réservé par un usager ne peut être prolongé.

» RÉSERVATION DES DOCUMENTS

Il est possible de réserver des documents (déjà empruntés) sur place ou via le site <http://mediatheque.ville-bagnolet.fr>.

Vous pouvez réserver sur votre carte **3 documents**.

Il n'est pas possible de réserver un magazine.

Vous êtes prévenu(e) par mail ou par courrier (suivant les informations fournies) de la mise à disposition du document.

Vous avez 10 jours pour venir le chercher. La réservation ne sera pas applicable si votre inscription est arrivée à échéance ou si le titre réservé est déjà demandé par 3 autres lecteurs.

► RETARD

REPLACEMENT DES DOCUMENTS PERDUS / ABIMES

En cas de retard de plus de 10 jours, le prêt de documents est suspendu, de même que l'accès aux ordinateurs de la salle de travail.

Les retards de prêts feront l'objet de relances par courrier et si besoin d'un recours financier auprès du Trésor Public.

SUPPORT	PRIX DE REMPLACEMENT
Livre	Prix d'achat
CD	Prix forfaitaire de 17 € avant 2000, Prix d'achat après 2000
DVD	Prix forfaitaire de 35 €
Cd-Rom	Prix d'achat
Partitions	Prix d'achat

(Délibération du conseil municipal du 23 décembre 2006)

ACCÈS INTERNET

Des ordinateurs disponibles dans les salles de travail adulte et jeunesse vous permettent de surfer sur Internet ou travailler sur les logiciels bureautique (réservé aux inscrits à la Médiathèque).

Une charte de fonctionnement est à votre disposition dans la salle multimédia.



Un accès **Wifi** gratuit est possible sur demande d'un ticket à l'entrée de la Médiathèque.

QUELQUES RÈGLES DE VIE...

La bibliothèque est un lieu de convivialité et de respect dans lequel...



... chaque utilisateur doit :

- bénéficier de calme et de silence
- réserver l'usage de l'ascenseur aux personnes ne pouvant utiliser les escaliers (personnes handicapées, accompagnées de poussettes...)
- respecter le personnel et les utilisateurs
- accompagner et surveiller ses enfants



... chaque utilisateur ne doit pas :

- utiliser son téléphone portable
- parler à voix haute
- commercer
- dégrader les locaux et le matériel
- courir
- amener des animaux
- manger / boire / fumer
- utiliser patinettes et rollers

LES COORDONNÉES DE LA MÉDIATHÈQUE

Mardi	15h00-19h00	Médiathèque de Bagnolet
Mercredi	10h00-18h00	1, rue Marceau
Jeudi	13h00-18h00	93170 Bagnolet
Vendredi	15h00-19h00	☎ 01 49 93 60 90
Samedi	10h00-18h00	mediatheque@ville-bagnolet.fr

LA MÉDIATHÈQUE SUR LE NET

• <http://mediatheque.ville-bagnolet.fr>

- Retrouvez les **dernières informations** de la Médiathèque : événements, spectacles, listes de nouveautés, sélections thématiques...
- Connectez vous sur votre **compte lecteur*** et faites des recherches ou des réservations de documents. *login : n° de la carte / mot de passe : nom de famille en minuscule

• <http://jeune-et-je-lis.blogspot.fr>

Le **comité ado** est un club de lecture mensuel destiné aux ados de 10 à 16 ans. Il permet de découvrir de nouveaux romans, des bandes dessinées, des mangas et de donner son avis en échangeant avec les autres et en publiant des critiques sur le blog « [Jeune et je lis](http://jeune-et-je-lis.blogspot.fr) », le blog du comité.

• Les ressources numériques de la Médiathèque :



- **Philharmonie de Paris** : concerts, documentaires, conférences, guides d'écoute multimédia...
- **Pratiquez l'anglais avec MyCow** : un site pour travailler l'anglais en ligne.
- **Les yeux docs** : Parmi un choix de plus de 150 films issus du Catalogue national de films documentaires de la Bibliothèque Publique d'Information (BPI), régulièrement enrichi, vous pouvez **visionner jusqu'à dix films documentaires par mois** de chez vous !